



La profession

Approvisionner, entretenir, prévenir les pannes des distributeurs automatiques (machine à café, distributeur de boissons, de confiserie, de viennoiserie, de cassette vidéo, de livres, etc.) sont les tâches de l'agent d'intervention. Responsable d'un parc de machines, vous organiserez vos tournées pour réassortir, installer, configurer ou réparer les machines et recueillir l'argent dans les distributeurs. Vous serez très attentif au respect des règles d'hygiène dans les appareils distribuant des boissons et de la nourriture.

- En atelier, vous reconfigurez, améliorez, réglez des machines et des monnayeurs.
- Très bien implanté dans les lieux publics, l'industrie et les commerces, le secteur de la distribution automatique est caractérisé par un fort développement de son activité en France (+ 13 % par an). L'apparition de la monétique (Monéo, clef et carte de paiement, etc.) nécessitera de nouvelles évolutions dans ce métier à l'activité très diversifiée. Peu de formations existent aujourd'hui en France et de nombreuses entreprises recherchent des approvisionneurs et des techniciens qualifiés.

Situation de travail

- Votre tournée quotidienne vous amènera à parcourir 100 à 200 km par jour pour assurer une douzaine d'interventions, qui vont de l'approvisionnement (port de charges légères), à la réparation des machines.
- Lors des interventions, vous travaillerez principalement debout et vous serez amené à prendre des postures variées (penché en avant, accroupis, bras levés, etc.),
- De temps en temps vous assurerez l'installation d'un distributeur (50 à 250 kg) avec des appareils de manutention spécialisés,
- Vos horaires seront assez réguliers et souvent vous organiserez votre tournée de manière autonome,
- Vous pourrez travailler en atelier pour réparer, rénover ou faire évoluer des machines.

Profil des candidats

- Pouvoir travailler dans des positions variées (debout, assis, accroupi, bras tendus, contorsions),
- Disposer d'une bonne synchronisation des mouvements ; votre dextérité vous permet de manipuler des petites pièces,
- Etre méthodique, rigoureux(se),
- Savoir faire usage de diplomatie et savoir s'exprimer clairement,
- Aimer chercher, diagnostiquer, analyser et savoir prendre des initiatives,
- Disposer d'une excellente intégrité morale, du sens des responsabilités, de la probité (manipulation d'argent liquide),
- Avoir une lecture aisée,
- Avoir un bon raisonnement déductif (logique et pratique),
- Avoir des notions d'électricité (tension, intensité, résistance) et de lecture de schémas,
- Avoir acquis les fractions, pourcentage et pouvoir résoudre une équation du 1er degré à 1 inconnue,
- Avoir une bonne capacité d'écoute et de compréhension des consignes.

Afin que la formation qualifiante puisse être suivie avec succès, **il est conseillé que le stagiaire suive une remise à niveau** au CRP (voir fiches dispositif préparatoire)



Infos pratiques

Formation dispensée au **CRP de Jurançon**

Formation de 11 mois dont 13 semaines de périodes en entreprise, à un rythme de 35 heures par semaine.

Accès sur décision MDPH (Centre de Rééducation Professionnelle)

Rémunération assurée par l'ASP et calculée de manière individuelle selon le passé professionnel de chacun

Pédagogie

Les méthodes pédagogiques retenues ont pour objectif de mettre le stagiaire en situation professionnelle afin de lui permettre de :

- Acquérir progressivement la maîtrise des techniques,
- Développer son autonomie professionnelle (organisation du poste de travail, planification, gestion des priorités...)

Programme

- Assurer l'approvisionnement et l'exploitation d'un parc de distributeurs automatiques
- Installer et assurer la maintenance des distributeurs automatiques

Période en entreprise

Treize semaines de périodes en entreprise permettent au stagiaire de prendre contact avec le milieu professionnel et de mettre en oeuvre les connaissances acquises en formation.

Conditions d'embauche

- Avoir une présentation et une hygiène irréprochable,
- Savoir organiser son travail en autonomie et prendre des initiatives,
- Posséder le permis VL (exigé pour la formation)

Les + de la formation CRIC

- Des relations régulières avec la profession (représentants, salons, musées, etc.),
- Un accompagnement à la création d'entreprise.

Autres accès à la formation

- Formation continue / Plan de Formation de l'entreprise
- Contrat de professionnalisation (Financement OPCA)
- Maintien dans l'emploi pour les Travailleurs Handicapés
- Formation pour les Emplois d'Avenir, VAE / DIF / CIF

Validation

Titre professionnel de niveau V

Reconnu au niveau national et homologué par le Ministère du Travail

Centre de Rééducation Professionnelle - Jurançon

1798, avenue des Frères Barthélémy - 64100 Jurançon
Tel : 05 59 06 30 88 - Fax : 05 59 06 55 50 - jurancon@cric.asso.fr

Notre Centre de Rééducation Professionnelle propose un accompagnement pédagogique et un suivi médico-psycho-social afin de donner aux stagiaires les meilleures chances de réussite et de réinsertion professionnelle.